

REDEVANCE POUR POLLUTION DE L'EAU D'ORIGINE NON DOMESTIQUE COMPLÉMENT AU FORMULAIRE GÉNÉRAL ANNÉE

ÉTABLISSEMENT CONCERNÉ

SIRET

NAF

ÉPANDAGE DES EFFLUENTS ET DES BOUES D'ÉPURATION

Veuillez cocher les cases correspondant à votre situation dans les tableaux ci-dessous.

CAS DES EFFLUENTS

RÉCUPÉRATION DES EFFLUENTS

Existence de plans identifiant les exutoires des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales de l'établissement au milieu naturel	☐	OUI	☐	NON
Etudes montrant l'efficacité de la collecte.	☐	OUI	☐	NON
Suivi périodique des points de rejet au milieu naturel.	☐	OUI	☐	NON

ÉLIMINATION DE LA POLLUTION

Apports de substances toxiques supérieurs aux doses ayant des effets toxiques pour les sols ou les plantes.	☐	OUI	☐	NON
L'épandage est exploité en production végétale afin que les éléments apportés soient utilisés par les cultures.	☐	OUI	☐	NON
Stagnation et ruissellement d'effluents	☐	OUI	☐	NON
Tenue d'un cahier d'épandage.	☐	OUI	☐	NON
Evaluation des quantités de matières à épandre à partir soit d'analyses périodiques, soit d'évaluations forfaitaires réalisées en fonction de l'activité polluante, soit d'une campagne générale de mesure.	☐	OUI	☐	NON
Existence d'un plan d'épandage et tenue d'un cahier d'épandage.	☐	OUI	☐	NON
Stockages d'effluents avant épandage suffisants et adaptés au vu du plan d'épandage.	☐	OUI	☐	NON
Réalisation d'une étude du périmètre d'épandage portant sur l'ensemble des parcelles susceptibles d'être utilisées définissant notamment la gestion des parcelles, le calendrier et les doses des apports.	☐	OUI	☐	NON
Respect des contraintes identifiées et adéquation du matériel d'épandage à ces contraintes	☐	OUI	☐	NON
Équilibre hydrique constant des sols ; absence de dépassement des possibilités d'évapotranspiration et d'absorption des sols sans saturation de leur couche superficielle.	☐	OUI	☐	NON
En cas de stockage des effluents : d'après un bilan hydrique, avez-vous des pertes de moins de 5% des effluents ? (ce taux pouvant être porté à 10 % si l'analyse de prélèvements sur piézomètre ne met pas en évidence d'impact significatif du stockage sur la qualité de la nappe.)	☐	OUI	☐	NON
En cas de suivi agronomique : atteinte de l'équilibre agronomique global sur l'ensemble des parcelles utilisées : par comparaison des exportations par les récoltes prévues et des apports effectifs organiques et minéraux sur les parcelles.	☐	OUI	☐	NON
Absence d'altération de la structure et de la qualité des sols par l'épandage.	☐	OUI	☐	NON
Atteinte de l'équilibre agronomique pour l'azote (NR et NO) et le phosphore (P) ;	☐	OUI	☐	NON
En cas de suivi agronomique : atteinte de l'équilibre agronomique pour l'azote et le phosphore sur chacun des îlots culturaux sur lesquels ont été épandues les pollutions : par comparaison de l'ensemble des fournitures au sol et des besoins des productions effectives sur les parcelles.	☐	OUI	☐	NON
Mise en évidence des rendements épuratoires sur la DCO supérieurs à 97% par une étude particulière : " les analyses des prélèvements sur des piézomètres montrent l'absence d'impact significatif de l'épandage sur la qualité de la nappe."	☐	OUI	☐	NON
La régulation et le contrôle des dosages, et la répartition des effluents sur le sol sont permises par le matériel d'épandage ; toutes les dispositions sont prises pour amener les matières fertilisantes aux périodes favorables à leur utilisation par le couvert végétal ou pour contrôler leur stock dans le sol.	☐	OUI	☐	NON
Existence d'une procédure de validation des mesures et d'un dispositif de suivi interne à l'établissement	☐	OUI	☐	NON

2

34

5

Nom _____ Fait à _____

Prénom _____ Le _____

Téléphone | | | | | | | | | | Courriel _____

SIGNATURE